

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 16 octobre 2018

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».

Monsieur Guillaume Jean Régis REVENU.
Madame Mathilde Claude Arlette HACOUT.
2 rue de la forge.
31650 Saint Orens.

Lettre recommandée avec A.R : N° **1A 151 216 3268 9**

PROCEDURE D'EXPULSION DEVANT LE T.I
--

Objet : *Occupation sans droit ni titre de la propriété de Monsieur et Madame LABORIE situé au N° 2 rue de la forge 31650 St Orens*

- *Procédure d'expulsion convocation à l'audience du 9 novembre 2018.*

Monsieur, Madame,

Après mes différents courriers ci-dessous restés sans réponse.

- Du 30 juillet 2014
- Du 18 juin 2014.
- Du 24 mars 2014.
- Du 11 mars 2014.
- Du 15 janvier 2014.
- Du 31 janvier 2014.
- Du 2 septembre 2016.
- Du 7 avril 2017
- Du 24 janvier 2018

J'ai été contraint d'engager à votre encontre une procédure d'expulsion pour voie de fait établie de l'occupation sans droit ni titre de notre propriété dont vous avez eu connaissance par acte d'huissier de justice, soit assignation devant le juge des référés compétent au T.G.I de Toulouse en son audience du 24 avril 2018.

Comme d'habitude par de fausses informations produites et dans le seul but d'échapper et retarder votre expulsion pour les moyens de droit invoqués l'affaire a été renvoyée devant le tribunal d'instance de Toulouse en son audience du 9 novembre 2018.

Sois-je tenais vous en aviser de cette audience pour montrer votre bonne foi au tribunal ***à honorer vos loyers qui sont restés sans réponse depuis la première réclamation et malgré les différentes relances.***

- En l'absence d'un tel engagement je confirmerai ma demande d'expulsion à votre encontre et de tout occupants.

Je vous informe qu'au cours de votre défense il a été découvert des actes frauduleux que vous avez obtenu par dénonciation calomnieuses, ayant cru que vous auriez été de bonne foi à faire droit à mes demandes :

Prochainement vous serez assigné devant le tribunal correctionnel avec Monsieur TEULE Laurent pour dénonciation calomnieuses, votre conseil est au courant du sujet et il vous appartient de prendre conseil auprès de lui tant qu'il est toujours temps.

Comptant sur votre compréhension à éviter une telle procédure, je vous invite à être présent à l'audience du 9 novembre 2018 à 9 heures.

- ***Je vous joins à nouveau le dernier courrier qui est resté sans réponse de votre part.***

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André

